

Conseil d'établissement du 1^{er} trimestre
Mercredi 19 novembre 2008
Compte-rendu

PERSONNES PRESENTES

Membres de droit :

La directrice de l'école française de Bratislava, présidente du conseil d'établissement

- Mme Françoise DELMOTTE

Les enseignants de l'école primaire :

- Mme Marie-Emmanuelle MAKLHOUFI

- Melle Cécile TIGER

- Melle Sylvie METOIS

- Mlle Lucie PRUM

- Mr Mickaël WAROUX

- Mr Frédéric LE VOUEDEC

L'enseignant de la section CNED :

- Mr Christian-Yves MICHELON

Les représentants des parents d'élèves :

- Mme Laetitia MONIN

- Mme Céline ZAGO

- Mme Stéphanie FEDERSPIEL

- Mme Aline FRANCOIS

- Mme Viktoria CIAZYNSKI

- Mme Sabine NOBILET

La représentante des parents d'élèves de la section CNED :

- Mme Cécile CORMONT

Membre avec voix consultative :

L'inspectrice de l'Education Nationale, en résidence à Prague :

- Madame VEILLON-PERRIN

Membres invités :

L'attaché de coopération pour le français :

- Mr Jacques BORTUZZO

Les représentants de l'école slovaque :

- Mme ADAMKOVA

Les membres de l'AEFB :

- Mme Aurélie GEY

- Mme Ophélie COLIN

- Mme Emmanuelle CONTAUX

La représentante du Club :

- Mme Henrieta GOUBET

La représentante du personnel ASEM :

- Mme Anne-Céline PECNIK

Traductrice :

- Melle Emilia MIKUSOVA

Absents excusés :

- Mr Bruno VAN BEGIN

- Mr POPLUHAR

L'ordre du jour est présenté.

Ordre du jour :

A /Fonctionnement de l'école

1. **Effectif de l'école et évolution:**
2. **Les effectifs par niveau**
3. **Les effectifs et les enseignants par classe**
4. **Le personnel de l'école**
- 5.

B/ Ce qui a changé cette année au niveau de l'école

C/ Ce qui a changé cette année au niveau national

1. **Le règlement de l'école**
2. **Le projet d'école**
3. **Les actions pédagogiques**
4. **Les manifestations, les sorties, les différents projets...**

D/Les échanges franco-slovaques.

E/Le point avec le conseil d'administration

- a. Les travaux dans l'école, la sécurité des élèves,
- b. Les achats, les dépenses d'enseignement.

F/Questions diverses

L'ordre du jour est accepté.

Le conseil d'école désigne une secrétaire de séance : Mme FEDERSPIEL

Mme Delmotte présente Mme Veillon-Perrin qui explique sa fonction d'inspectrice.
Un tour de table est fait. Chacun se présente.

La directrice, Mme Françoise Delmotte, ouvre la séance en remerciant les participants et fait une rapide intervention en rappelant que le rôle de délégués de représentants d'élèves a été expliqué lors d'une réunion le 13 octobre 2008, qu'à l'issue de cette réunion Mme Cécile Cormont a été élue comme représentante des délégués, que tous les délégués et suppléants ont été destinataires de la note AEFÉ, N° 1946 du 30 juin 2008 qui a pour objet :

L'organisation de la vie scolaire et les instances des établissements français à l'étranger relevant de l'AEFE .

Un changement : le COCAC n'est plus membre de droit au sein de cette instance mais toujours cordialement invité.

Mr Le Vouedec propose de commencer par les points concernant Mme Adamkova. Mme Delmotte répond qu'il n'y a pas de questions spécifiques la concernant.

A / Fonctionnement de l'école et vie scolaire :

1. Effectif de l'école et évolution:

- En septembre 2008 :

Maternelle				Elémentaire				Collège				Total Ecole			
F	N	T	Total	F	N	T	Total	F	N	T	Total	F	N	T	Total
52	9	7	68	45	9	7	61	15	1	0	16	111	19	13	145
77%	13%	10%	100%	73%	15%	12%	100%	94%	6%	0%	100%	77%	14%	9%	100%

- En novembre 2008:

Maternelle				Elémentaire				Collège				Total Ecole			
F	N	T	Total	F	N	T	Total	F	N	T	Total	F	N	T	Total
50	8	8	66	44	9	9	62	15	1	0	16	109	18	17	144
76%	12%	12%	100%	70%	15%	15%	100%	94%	6%	0%	100%	76%	12%	12%	100%

F : Français
N : Nationaux
T : Tiers

Pour rappel, l'effectif de l'école en septembre 2007 était de 127 élèves (79% de Français, 11% de Slovaques et 13% d'étrangers). On peut donc noter une hausse de 18 élèves soit 14,17% entre septembre 2007 et septembre 2008.

En juin 2008 l'effectif était de 118 élèves (78% de Français, 15% de Slovaques et 7% d'étrangers), soit une hausse de 27 élèves (22,88%) entre juin et septembre 2008 malgré de nombreux départs

(Effectif juin 2007 : 127, 13 arrivées sur l'année scolaire 2007-2008, 56 départs entre septembre 2007 et septembre 2008 et 58 nouvelles inscriptions en septembre 2008 + 4

inscriptions en novembre et 2 départs)

Il existe un mouvement très important au sein de l'école : une seule élève, présente à la création de l'école, est encore là. Peu d'élèves font leur scolarité entière dans l'école.

Le collège a eu dix nouvelles inscriptions à la rentrée, son effectif a été renouvelé aux deux tiers.

2. Les effectifs par niveau :

P.S.	M.S.	G.S.	CP	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	6ème	5ème	4ème	3ème	Total
14	27	25	13	15	17	8	9	4	6	3	3	144

3. Les effectifs et les enseignants par classe:

P.S. /MS		M.S.	G.S.	CP/ CE1		CE1/ CE2		C.M.1/C.M.2		6ème/5ème		4ème/3ème		Total
14	8	19	25	13	7	8	17	8	9	4	6	3	3	144
22		19	25	20		25		17		10		6		144
Mme Makloufi		Melle Tiger	Mme Delmotte et Melle Métois	Melle Prum		Mr Waroux		Mr Le Vouedec		Mr Michelin				

4. Le personnel de l'école

La directrice : Mme Delmotte Françoise.

Le personnel administratif : Emilia Mikusova (secrétaire).

Le personnel enseignant de l'école maternelle : Françoise Delmotte et Sylvie Métois (GS), Cécile Tiger (MS), Marie-Emmanuelle Makloufi (PS/MS).

Le personnel enseignant de l'école élémentaire : Lucie Prum (pour le CP/CE1), Mickaël Waroux (pour le CE1/CE2), Frédéric Le Vouedec (pour le CM1/CM2).

Le personnel enseignant pour le poste FLSCO : Sylvie Métois.

Le personnel enseignant du collège (section CNED) : Christian-Yves Michelin (histoire, géographie, EPS, vie de classe), Fabrice Baugeat (mathématiques et sciences physiques), Magali Boursier (allemand et slovaque), Jana Farigoule (slovaque), Jean Jean Christophe (anglais et conversation anglaise), Diana Varela (espagnol), Emile Kindji (SVT et technologies), Florent Barbier (musique), Amélia Cadieu (arts plastiques).

Trois professeurs d'école ont rejoint l'école cette année : Mlle Métois qui occupe un demi poste en GS et un demi poste de FLESCO, Mme MAKLOUFI et Mr WAROUX.

Quatre nouveaux professeurs ont rejoint l'équipe d'enseignants du collège.

Les assistantes de l'école maternelle : Anne-Céline Pecnik (MS), Mária Šišková (PS), Mária Solárová (MS/GS),

Le personnel de surveillance de la cantine : Florent Barbier, Chloé Auzoux, Beniak Juraj,

Magdalena Birešova, Aude Greffard et bientôt le retour de Lubica (début décembre)

Le personnel de la garderie et du club : Henrietta Goubet + le personnel de la cantine.

Donc au total : 26 personnes bientôt 27 personnes.

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants que l'on espère garder très longtemps.

B/ Les nouveautés dans notre établissement :

La création du ½ poste FLSCO (Français Langue de Scolarisation)

Pour aider les enfants non francophones ou bilingues non francophones qui utilisent le français à l'école.

Le recrutement d'un professeur d'anglais titulaire de l'Education Nationale en disponibilité

Il assure les cours du cycle 3 (CM1 et CM2) et du collège ainsi que des groupes de conversation.

L'habilitation en anglais de professeurs d'école (Cécile Tiger, Mickaël Waroux, Frédéric Le Vouedec) nous permet, à l'école française de commencer l'enseignement d'une langue vivante (l'anglais) dès la GS.

Les cours de FLE (français langue étrangère)

Ils sont donnés par les enseignants français aux élèves de l'école slovaque pendant que les professeurs slovaques assurent les cours de slovaque aux élèves de l'école française.

Les cours de slovaque par niveaux et par âge

En maternelle et en élémentaire, l'enseignement du slovaque se fait par groupe de niveaux (les bilingues, les enfants qui ont déjà suivi des cours de slovaque, les débutants).

Au collège, deux groupes ont été créés, l'un regroupant les élèves franco-slovaques et les élèves ayant 4 ans de slovaque derrière eux, l'autre destiné aux débutants. Les élèves binationaux bénéficient également d'une immersion complète en collège slovaque.

Mr Le Vouedec ajoute que c'est un avantage d'avoir pu mettre en place les cours de langue très tôt dans l'année et que c'est un atout d'avoir pu instaurer des groupes de compétences adaptés à l'âge des élèves.

Mme Veillon-Perrin rappelle l'importance qu'il faut donner aux langues dans le cadre du Programme Européen des Langues et que cela répond pleinement au programme scolaire français qui met en avant la pratique orale d'une langue étrangère.

Grâce à l'harmonisation des emplois du temps de l'école slovaque et de l'école française, les cours de langues sont donnés en même temps, ce qui permet aux élèves bilingues français-slovaques d'intégrer les classes slovaques pour l'apprentissage de la langue. Cela permet aussi aux enseignants de l'école française d'enseigner le français aux slovaques à ces mêmes horaires. Mme Delmotte tient à remercier Ingrid KOVACOVA, adjointe au directeur de l'école slovaque, qui a rendu cette harmonisation possible avant son départ.

Des groupes de niveaux ont également été mis en place en maternelle. Les cours de slovaque y sont assurés par les assistantes maternelles.

Mme Ciazynski demande si les enfants intégrés aux classes slovaques pour les langues sont à l'aise en écriture.

Mr Michelon répond que pour 2 des 3 élèves concernés, l'écrit est plus difficile car ils ont effectué toute leur scolarité en français.

Les créneaux de sport au gymnase pour la GS

La classe de GS dispose du gymnase deux fois par semaine.

Les élèves de MS fréquent également le gymnase lorsque les élèves de primaire partent en déplacement (sortie piscine par exemple)

Suite à une demande des enseignants et des parents, les élèves de l'élémentaire ont changé de piscine, celle fréquentée l'année dernière ne proposant pas de vrais apprentissages. Il semble que tout le monde soit content du changement. Il s'agit de la piscine de JUVENTA.

L'installation de la bibliothèque dans l'école

Mme MONIN présente l'état d'avancement du projet de BCDI.

Des travaux ont eu lieu pendant les vacances de la Toussaint afin de créer un espace bibliothèque dans le bâtiment de l'élémentaire.

Le mobilier est arrivé et sera monté d'ici décembre.

Les livres destinés aux enfants de maternelle et à ceux de l'élémentaire et du collège sont côtés et en train d'être couverts avant de pouvoir être mis à disposition.

Mme l'Inspectrice félicite l'équipe de mise en place de cette BCDI et remercie particulièrement Mme Monin. Elle souligne également l'importance de l'outil non seulement pour le prêt mais avant tout pour l'apprentissage de la lecture, l'aide à la documentation et à la création de documents. La bibliothèque d'école est un outil indispensable, qui complète la bibliothèque de classe, elle est au service des élèves, et doit à ce titre, servir pour la documentation sur place.

L'accueil périscolaire

Mme Contaux résume le travail entrepris l'année dernière sur les modifications apportées à l'accueil périscolaire.

Un travail de 6 mois avec les représentants des parents d'élèves, les animateurs, les enseignants et la directrice, a permis d'aboutir à une organisation de l'accueil périscolaire. Le nouveau statut de l'accueil périscolaire a été adopté lors d'un conseil extraordinaire en juin 2008.

Aujourd'hui, les enfants sont contents d'y aller, les activités proposées, à thème, ont rencontré beaucoup de succès, comme la chasse aux trésors ou la fête d'Halloween.

Après 2 mois et demi de fonctionnement, on constate des différences de fréquentation entre le mois de septembre et les mois d'octobre et novembre (87 enfants inscrits en septembre contre 105 pour le trimestre octobre-décembre).

On constate un pic de fréquentation les lundi-mardi-jeudi et vendredi, entre 14h30 et 15h, sans pour autant atteindre les 70 enfants, capacité maximale.

La norme d'encadrement est 1 animateur pour 10 élèves de maternelle et 1 animateur pour 14 élèves d'élémentaire. Mme Goubet rappelle également que les normes d'encadrement nécessitent la présence de deux animateurs dans une salle et que tout déplacement d'enfant (pour rejoindre un atelier par exemple) doit être fait sous la surveillance d'un animateur. Un ajustement de l'affectation des animateurs en fonction de la présence effective des enfants, est fait régulièrement par Mme Goubet et l'AEFB. Mme Goubet souligne que grâce à l'AEFB, il

est possible d'organiser le travail d'animation.

Un animateur supplémentaire a été recruté fin septembre. A partir de décembre une animatrice en congé maternité reviendra augmenter le groupe d'animateurs...

Le règlement intérieur de l'accueil périscolaire est appliqué. Mme Contaux précise qu'il faudra effectuer un changement à ce règlement intérieur pour faire apparaître le montant des cotisations en euros et non plus en couronnes slovaques.

Mme Nobilet dit que les parents et les enfants sont très contents de cette nouvelle formule. Elle demande s'il est possible de récupérer les enfants d'une même fratrie à 15h30 dans le cas où l'un d'entre eux aurait une activité qui se terminerait à 15H30.

La réponse est négative car les activités mises en place se font de 15h à 16h et le fait de venir chercher certains enfants perturberait le déroulement des activités.

Mme Nobilet demande pourquoi l'activité Echecs a été annulée une fois sans que les parents soient prévenus.

Mme Goubet précise que l'animateur gère son activité et qu'il n'y avait pas assez d'enfants ce jour là pour la mise en œuvre de cette activité mais que, néanmoins, l'activité a été faite au sein de la salle du club ce même jour.

Mme Nobilet demande s'il est possible de décaler l'heure du goûter de 14h30 à 15h30. L'activité mise en place par les animateurs est prévue de 15h à 16h, donc le goûter doit être pris avant.

Mme Monin demande si les enfants qui n'avaient pas pu avoir de places pour les activités extrascolaires, seront prioritaires pour l'inscription du 2^{ème} trimestre.

Avant de répondre à cette question, Mme GEY propose de faire un point sur les activités extrascolaires avec des intervenants extérieurs, qui n'entrent pas en compte dans l'accueil périscolaire.

Les activités périscolaires

12 activités sont proposées aux enfants de la maternelle au collège.

130 places sont disponibles.

Les activités sont aussi diverses que :

l'éveil corporel	le piano
la danse	les jeux de balle
l'étude	l'éveil musical
l'informatique	la chanson française
la conversation anglaise	les percussions
art et créations	le théâtre

Une convention a été mise en place entre les intervenants qui mènent ces activités, l'AEFB et la directrice de l'école.

Un travail a également été mené avec l'école slovaque car en théorie les élèves slovaques peuvent participer à ces activités.

Pour répondre à la question de Mme Monin, Mme Gey précise que l'inscription à une activité est annuelle et que le paiement est trimestriel.

Cependant, il est fréquent que des places se libèrent à chaque fin de trimestre.

Mme l'inspectrice félicite l'école devant le nombre et la diversité des activités proposées eux enfants.

C/ Les nouveautés à l'école primaire à la rentrée 2008 :

-Les programmes de l'école primaire :

Vous avez tous été destinataires du guide pratique des parents (envoyé le 8/10/2008 par voie électronique)

-L'organisation de la semaine :

Pour notre établissement, de 28 heures semaine nous sommes passés à 26 heures semaine en présence des enfants,

Nous avons donc choisi de raccourcir la journée de l'enfant.

L'école finit pour l'enfant à 14h30

-La mise en place de l'aide personnalisée :

Elle est organisée dans notre établissement sur 5 périodes de 6 semaines, une heure au début et en fin de période pour faire le bilan de l'action et mettre en place les ateliers (6x2 = 12 heures- 2heures= 10 heures de soutien X 5 périodes= 50 heures + (5X2) heures de concertation = 60 heures qui sont consacrées à l'aide personnalisée).

Des ateliers sont mis en place chaque jour après 14 heures 30. Ils durent 30 minutes.

A ce jour 22 enfants ont bénéficié de cette aide. Les enfants étaient répartis sur 6 groupes.

Le bilan est très positif pour 16 élèves.

Nous enregistrons 2 ruptures de contrat.

L'aide a été inefficace pour deux élèves.

Elle doit être poursuivie pour deux autres élèves.

De nouveaux ateliers d'aide vont être mis en place dès la semaine prochaine.

-Les nouveaux livrets de compétences

Et qui dit de nouveaux programmes, dit **de nouveaux livrets de compétences.**

L'équipe s'est beaucoup investie dans la réalisation de ces nouveaux livrets, il reste aujourd'hui la mise en page et l'édition.

Un nouveau dispositif national pour l'évaluation des acquis des élèves en français et en maths au CE1 (à priori du 25 au 30 mai 2009) et au CM2 (à priori du 19 au 23 janvier).

D/Le règlement de l'école

Mme Delmotte lit le règlement de l'école et les modifications sont approuvées.

Pour l'école, il s'agit surtout de modifications concernant les horaires. Il est décidé de rappeler qu'à la fin des cours ou du l'aide personnalisée, les enfants dont les parents sont en retard, seront amenés à la garderie, qui sera facturée.

Pour l'accueil périscolaire, avec le passage de la couronne slovaque en €(euros), les nouveaux tarifs des cartes seront les suivants :

la carte de 20 cases : 10€.

La carte de 54 cases : 25€

la carte de 110 cases : 50€.

Il est précisé que les inscriptions sont ouvertes aux enfants de l'école slovaque Cadrova sauf pendant les vacances scolaires cf article III.

Il est également précisé qu'un enfant pourra être refusé à l'accueil périscolaire en cas de manquement au mode de paiement cf article VII.

E/Le projet d'école

Il est échu depuis juin dernier. La mise en place des nouveaux livrets et de l'aide personnalisée ayant demandé un gros travail préparatoire, la rédaction du nouveau projet d'école commencera en janvier. Le texte d'orientation pédagogique de l'AEFE pour construire un nouveau projet est présenté.

Les actions dans notre établissement :

Les langues (du pays d'accueil, les langues vivantes, le flsco, le fle)

La liaison CM2 / 6^{ème}

Les enseignants favorisent les échanges entre les élèves de CM2 et ceux de 6^{ème}, des travaux collectifs sont mis en place. Des sorties sont aussi faites ensemble comme la visite de Bratislava et la semaine en classe verte. C'est un professeur du collège qui assure les cours d'anglais aux CM2.

Au fur et à mesure de l'année, des élèves de CM2 sont accueillis avec les élèves de 6^{ème}. L'instituteur les informe sur le fonctionnement du collège, notamment le changement toutes les heures de l'enseignant.

Mme Nobilet demande comment est gérée la sociabilité du passage en 6^{ème} : le passage de 15 élèves en CM2 à 3 ou 4 en 6^{ème}.

Mr Michelon répond que les enfants ne sont jamais si peu en classe et que le faible effectif permet de favoriser un travail de qualité où les enfants sont beaucoup plus sollicités et stimulés. Il précise toutefois que les enseignants sont conscients du problème de la sociabilité et qu'ils y font très attention. Mme Cormont ajoute que l'effectif réduit est un atout plutôt qu'un obstacle.

La liaison GS/CP

Des évaluations officielles sont passées en GS et en CP. Un travail en commun sur la préparation, l'analyse et le suivi de ces évaluations est mis en place conjointement par les enseignantes de GS et de CP .

Les sciences à l'école vont être développées

Le développement durable

L'action pédagogique pilote de l'établissement est axé sur le développement durable.

Il va s'agir de sensibiliser les enfants à l'environnement, au tri des déchets, à l'adoption d'un comportement citoyen.

Pour les plus grands, il s'agira de travailler sur les énergies, de visiter une centrale.

L'installation de la BCDI

La classe verte avec les classes slovaques:

Elle aura lieu à Duchonka (région de Topdcany)
Du 18 au 22 mai pour les classes de CM1/CM2 et du collège
Du 25 au 29 mai pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2

Les sorties en maternelle :

visite d'une ferme pour les classes de PS/MS et MS,

Sortie à Vienne pour les GS :

-La visite du musée de l'architecte Hundertwasser sera probablement organisée dans le cadre du projet sur le développement durable.

Les échanges franco slovaques (avec l'école de Revin pour la maternelle et avec leur classe homologue pour l'élémentaire).

Mme Ciazynski nous informe que La Comédie Française est en tournée dans l'Europe de l'Est et à Bratislava les 14 et 15 décembre.

Ne peut-on pas prévoir d'emmener les enfants ?

Les places sont déjà presque toutes réservées, Mme l'inspectrice propose d'emmener les élèves du collège afin de rencontrer les comédiens l'après-midi.

Mr Bortuzzo de l'AEFE propose de voir avec l'Institut Français ce qu'il est possible d'organiser.

Mr Bortuzzo nous informe que Mr l'Ambassadeur a prévu de faire une rencontre avec les jeunes pour parler de l'Europe, le 11 décembre.

Dans ce cadre, il demande aux enseignants de faire travailler les enfants sur un sujet lié à l'Europe afin de le présenter lors de la venue de l'ambassadeur. Cette rencontre se fera dans la cantine.

F/Les manifestations, les sorties, les différents projets...

Dans le court terme :

Noël :

Avec l'école de Revin

-Spectacle pour les enfants de l'école maternelle : Mikulas le 5

Avec l'école slovaque

-Spectacle pour les enfants de l'école élémentaire :

Le 19 novembre sortie des CP CE1 avec leurs camarades slovaques qui ont assisté à un spectacle de marionnettes

Le 3 décembre spectacle pour l'élémentaire

Avec le groupe Animation

Une commission s'est créée cette année. Elle regroupe des parents délégués et d'autres parents suite au succès de la kermesse de l'année dernière. Elle avait envie d'animer l'école.

Mme Cormont présente le groupe Animation et précise qu'il s'est associé aux projets prévus comme celui pour la maternelle **le 10 décembre 2008.**

Le groupe propose un petit goûter pour les enfants de l'école élémentaire le **17 décembre 2008.**

Le groupe animation souhaite organiser un concours au moment du carnaval et préparer la fête de l'école de juin.

G/Les échanges franco-slovaques.

Une fête de l'école slovaque pour les parents est prévue le vendredi 12 décembre.

H/Le point avec le conseil d'administration

a) Les travaux dans l'école, la sécurité des élèves

Mme Contaux fait le point sur les différents travaux qui ont pu être réalisés, comme la réparation des lattes du portique de jeu dans la cour, l'enlèvement de la boule, l'entretien des WC, les réparations des clenches, plinthes etc...

L'AEFB a également géré le cloisonnement du palier de l'élémentaire pour créer le coin BCDI.

De nouveaux stores ont été installés.

Des plexiglas ont été posés sur les portes.

Le club a été repeint.

Les jeux extérieurs pour l'élémentaire ont été financés par l'AEFB à hauteur de 30%, ces jeux ne sont d'ailleurs plus en état et les enfants de l'école française n'y ont plus accès. Les enseignants nous informent que les enfants le vivent comme une punition car les enfants slovaques y jouent toujours. Mme l'inspectrice insiste sur la dangerosité des dégradations de ces jeux.

b) Les achats, les dépenses d'enseignement

Les dépenses faites depuis le début d'année s'élèvent à 19 315 € et concernent :

- les manuels scolaires
- les documents pédagogiques
- le mobilier
- les consommables, les fichiers informatiques,
- le rétroprojecteur, les licences informatiques.

La mise en place de la nouvelle BCDI a coûté 8348 €

I/Questions diverses

Avant d'énoncer les questions, Mme Federspiel, au nom des parents de la classe de GS, remercie les enseignantes de GS pour les bonnes relations qu'elles ont su instaurer avec les parents et les enfants. Ils remercient particulièrement la Directrice pour le bon climat de confiance établi.

Programme santé/hygiène

Mme François demande pourquoi le programme santé a été abandonné. Et plus spécifiquement, pourquoi le brossage des dents ne se fait plus ?

Mme Delmotte répond, qu'en maternelle, il y a 68 enfants pour 6 lavabos, un créneau horaire de 30 minutes et que c'est impossible à gérer.

Le temps de brossage de dents ne peut pas être pris sur le temps d'enseignement, de plus au niveau de l'hygiène, les brosses sont mal rincées, elles tombent par terre sans que les enfants s'en soucient.

Mme l'inspectrice précise qu'on n'a jamais vu les enfants se brosser les dents à l'école en

France.

Mme Delmotte précise que l'apprentissage du lavage des dents et des mains se fera au cours de l'année dans le cadre d'un apprentissage ponctuel mais pas au quotidien.

Mme Ciazynski demande s'il y aura un intervenant comme l'année dernière, Mme Delmotte lui répond que oui sous réserve d'en trouver un.

Sécurité des jeux

Suite à la chute d'une petite fille de la boule, qu'est-il prévu de faire ?

La boule a été démontée et une société doit venir afin de la découper avant de l'enlever.

Un garçon a été suturé à cause d'un boulon qui dépassait sous le portique de jeux de la maternelle, qu'est-il prévu de faire ?

Les boulons ressortent effectivement sous les planches de bois mais les scier serait encore pire.

Le passage sous le pont de singe sera condamné.

Patins à glace

Avez-vous les dates de l'activité Patins à glace pour les MS et les GS ?

Cette activité se fera aux alentours de la 3^{ème} semaine de janvier 2009.

Piscine

Avez-vous les dates des sorties piscine pour la classe de GS ?

Cette activité débutera vers la mi mai.

Parking

Est-il possible de refaire le marquage au sol des places de stationnement devant l'école ?

Mr Popluhar, directeur de l'école slovaque doit relancer sa demande auprès de la ville.

Nutrition

En France, une nouvelle campagne est lancée sur le thème « 1 fruit par jour », qu'en est-il ici ?

Les enfants ont un fruit au dessert chaque midi.

Diversité des sorties scolaires

La visite de Bratislava pour les CM2 et le collège est la même tous les ans, ne peut-on pas changer ?

Chaque élève doit, à l'issue de cette visite, présenter un monument, lorsque l'enfant a déjà fait la visite l'an dernier, il ne présente pas le même monument.

J/CONCLUSION

Mme Veillon-Perrin souhaite conclure ce conseil d'école et souligne **l'excellence de cette école.**

Ces 3 jours passés au sein de l'établissement lui permettent de présenter les axes de progrès développés:

- les évaluations

- l'accueil des élèves non-francophones dans leur classe d'âge
- la cohérence des outils des classes
- la confortation des langues vivantes

Mme Veillon-Perrin souligne que l'évaluation de l'école est très positive. Elle remercie l'équipe pédagogique et les parents bénévoles.

Pour terminer, elle précise que seuls les enseignants et la directrice sont responsables de la répartition des classes et que ces répartitions sont entérinées par elle. De plus, le choix des élèves sélectionnés pour être en double niveau est mûrement réfléchi.

La secrétaire de séance :
Madame Federspiel

La directrice :
Madame Delmotte